

EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

32

Nombre de votants :

33

pour la question
n° 15

Date de convocation :

8 février 2019

Date d'affichage :

21 février 2019

L'AN deux mille dix-neuf, le 14 février le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 8 février, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de Monsieur Pierre PECOUL, Maire

PRESENTS :

MM. BIONNIER, BOISSET, CERLES, Mmes CHAMPEL (pour la question n° 15) DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, MM. FREGONESE, GRENET, Mme GRENET, M. LAMY, Mme MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY (à partir de la question n° 3), PERGET, Mme PICHARD, M. PRADEAU, Mme RAMBAUX, MM. RESSOUCHE, ROUX, Mme SANNAT, M. VERMOREL, Mme VILLER, M. ZICOLA.

ABSENTS :

M. Yannick BONNET, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Michèle GRENET

M. Boris BOUCHET, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à José DUBREUIL

Mme Nadine CHAMPEL, Conseillère Municipale
absente jusqu'à la question n° 14

M. Jackie DIOGON, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Thierry ROUX

Mme Françoise LAFOND, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Pierre PECOUL

Mme Emilie LARRIEU, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Nicole PICHARD

M. Arnaud PAILLONCY, Conseiller Municipal
absent jusqu'à la question n° 2

Mme Michèle SCHOTTEY, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Stéphanie FLORI-DUTOUR

< > < > < > < >

Secrétaire de Séance : Michèle GRENET

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 FEVRIER 2019**

QUESTION N° 1

OBJET : Représentation de la Commune dans les Commissions et organismes divers : remplacement d'un Conseiller Municipal démissionnaire

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

Suite aux démissions successives de Monsieur Stéphane FRIAUD et Madame Evelyne JULIEN PALUMBO, remplacés conformément à l'article L 270 du Code Electoral par Monsieur Jean-Claude ZICOLA, la constitution des commissions municipales et les représentations au sein de certains organismes nécessitent d'être modifiées :

Le Conseil Municipal est invité à

- **désigner, pour siéger dans les commissions et organismes suivants :**

1) Composition des Commissions

- Commission 4 (Attractivité du territoire) : Jean-Claude ZICOLA en remplacement de Stéphane FRIAUD

2) Composition d'organismes divers

- Syndicat d'Adduction à l'Eau Potable (S.A.E.P.) : Bruno RESSOUCHE, titulaire en remplacement de Stéphane FRIAUD, **et Bruno FREGONESE, suppléant**

Le Conseil Municipal est invité à :

- **approuver les désignations proposées.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 14 février 2019

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL